



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CHLORURE DE SODIUM

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

<b>Nom du produit</b>	CHLORURE DE SODIUM
<b>Numéro du produit</b>	20327
<b>Synonymes; marques commerciales</b>	SALT, ROCK SALT, SALT PDV, SEA SALT, SANAL P, SUPERSEL GRADES, SALT TABLETS, BROXO 16-15, ROCK SALT WHITE, SNOW CLEAR, ROCK SALT WHITE, SALT MICROFINE, SALT AQUA DUXION 15/25, SALT BROXO 6-15, SALT WATERSOFT REGESAL GRAN, NATRIUMKLORID VACUUM COMPACTED 6-1, SALT IND K1.4-0.4, SALT BROXETTEN, CHLORURE DE SODIUM (PDV) INDUSTRIEL, SEL ADOU. D'EAU AXAL PRO, CHLORIDE DE SODIUM (PDV) FCC ED.7, CHLORIDE DE SODIUM (PDV) ESCO, SALT HYDROSOFT GRAN, SALT REGENIT TABLETS, SALT IND REF STD, SUPERFINE S, SALT TABLETS CLARAMAT, SEL INDUSTRIEL K 3.2/1.5, GRITTING SALT, SOD CHLORIDE VACUUM FG ALA, AQUASOL, MARINA PLUS SALT TAB ESCO53758, SALT GRANULAR HYDROSOFT, SALT PDV IND, SALT WATERSOFTENER K 18-5, SUPRASEL MICROZO PDV, SOD CHLORIDE SUPRASEL PDV, DEAD SEA SALT MPSC2, COMPACT SALT 6/15, SALT IND K0,7/0,16 O&G, SEL MER MEDIO, SOD CHLORIDE PDV DENDRITIC, SALT TABLETS, SEL EPURE FIN SECHE, CALCIOSINE, ESCO PDV SALT, SODIUM CHLORIDE PH, DRILLING SALT PVD O&G, APISAL SOD CHLORIDE, SEL PASTILLE AQUA NATURE, SEL PASTILLE AQUA CLASSIC
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119485491-33-XXXX
<b>Numéro CAS</b>	7647-14-5
<b>Numéro CE</b>	231-598-3

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

<b>Utilisations identifiées</b>	Applications industrielles diverses Pharmaceutique
---------------------------------	--

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com
--------------------	---

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

<b>Numéro d'appel d'urgence</b>	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
<b>Numéro d'appel d'urgence national</b>	Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
<b>Sds No.</b>	20327

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

# CHLORURE DE SODIUM

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE 231-598-3

Mentions de danger NC Non Classé

## 2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Nom du produit CHLORURE DE SODIUM

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119485491-33-XXXX

Numéro CAS 7647-14-5

Numéro CE 231-598-3

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

### 3.2. Mélanges

Nom Du Produit Chimique Sodium chloride

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

**Inhalation** Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

**Ingestion** Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.

**Contact cutané** Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

**Contact oculaire** Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Contact oculaire** Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## CHLORURE DE SODIUM

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Le produit n'est pas combustible. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire. Rester contre le vent pour éviter l'inhalation de gaz, vapeurs, émanations et fumées.

**Produits de combustion dangereux** Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Chlore. Oxydes des substances suivantes: Sodium.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. Contenir et collecter les eaux d'extinction.

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Eviter la formation et la dispersion de poussières. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de poussières et le contact avec les yeux et la peau.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Eviter la formation et la dispersion de poussières. Enlever le déversement avec un aspirateur ou collecter avec un balai et une pelle, ou assimilé. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Rincer la zone contaminée à grandes eaux.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter l'inhalation de poussières et le contact avec les yeux et la peau. Eviter la formation et la dispersion de poussières. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Prévoir une ventilation suffisante.

## CHLORURE DE SODIUM

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail** Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Protéger de l'humidité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Stocker à l'écart des produits suivants: Acides. Métaux alcalins. Oxydants puissants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Commentaires sur les composants** Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

**DNEL**

Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 295.52 mg/kg p.c. /jour  
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 2068.62 mg/m<sup>3</sup>  
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 295.52 mg/kg p.c. /jour  
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2068.62 mg/m<sup>3</sup>  
 Population en général - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 126.65 mg/kg p.c. /jour  
 Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 443.28 mg/m<sup>3</sup>  
 Population en général - Orale; Court terme Effets systémiques: 126.65 mg/kg p.c. /jour  
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 126.65 mg/kg p.c. /jour  
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 443.28 mg/m<sup>3</sup>  
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 126.65 mg/kg p.c. /jour

**PNEC**

eau douce; 5 mg/l  
 Sol; 4.86 mg/kg  
 Station d'épuration des eaux usées; 500 mg/l

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



**Contrôles techniques appropriés** Prévoir une ventilation suffisante.

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Lunettes de sécurité bien ajustées. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

**Protection des mains** Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Caoutchouc (naturel, latex). Les gants de protection devraient avoir une épaisseur minimum de 0.6 mm. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

## CHLORURE DE SODIUM

<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Prendre des précautions pour éviter le contact avec les contaminants en enlevant les vêtements contaminés.
<b>Protection respiratoire</b>	Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à particules, type P2. EN 136/140/141/145/143/149

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Solide Granules. Cristaux.
<b>Couleur</b>	Incolore. à Blanc.
<b>Odeur</b>	Sans odeur.
<b>Seuil olfactif</b>	Pas d'information disponible.
<b>pH</b>	pH (solution diluée): 6 - 9 @ 0.5%
<b>Point de fusion</b>	800 - 802°C
<b>Point d'écoulement</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point de congélation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	1413 - 1465°C
<b>Point d'éclair</b>	Non applicable.
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Facteur d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Autre inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	0 mbar @ 20°C
<b>Densité de vapeur</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité relative</b>	2.16
<b>Densité apparente</b>	1050 - 1300 kg/m <sup>3</sup>
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans l'eau. 310 g/l eau @ 18°C
<b>Coefficient de partage</b>	log Pow: -3
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.

## CHLORURE DE SODIUM

Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.
<b><u>9.2. Autres informations</u></b>	
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	58.44
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Réactivité                      Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique            Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses      Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage. Ne polymérisera pas.

#### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter            Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Protéger de l'humidité.

#### 10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles      Eviter le contact avec les matières suivantes: Acides. Métaux alcalins. Oxydants puissants.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux      Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Chlore. Oxydes des substances suivantes: Sodium.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)            3 500,0

Espèces                              Rat

ETA orale (mg/kg)                3 500,0

## CHLORURE DE SODIUM

### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** DL<sub>50</sub> > 10000 mg/kg, Cutanée, Rat

### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** CL<sub>50</sub> (1h) >42 mg/l, Inhalatoire, Poussières/brouillard, Rat

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Mutagenicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction - développement** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Inhalation** Les poussières à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

**Ingestion** Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident.

**Contact cutané** Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

**Contact oculaire** Des particules dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**Écotoxicité** Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

### 12.1. Toxicité

## CHLORURE DE SODIUM

<b>Toxicité</b>	Pas considéré toxique pour les poissons.
<b><u>toxicité aquatique aiguë</u></b>	
<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	CL <sub>50</sub> , 96 heures: 6750 mg/l, Poissons CL <sub>50</sub> , 96 heure: 5840 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin) OECD 203 CL <sub>50</sub> , 96 heure: 10610 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule) OECD 203 NOEC, 7 jour: 4000 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 48 heures: 2024 - 4136 mg/l, Daphnia magna
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	Cl <sub>50</sub> , 72 heures: 3014 mg/l, Algues
<b>Toxicité aiguë - microorganismes</b>	Cl <sub>50</sub> , : > 1000 mg/l, Boues activées OECD 209
<b><u>toxicité aquatique chronique</u></b>	
<b>Toxicité chronique - invertébrés aquatiques</b>	LOEC, 21 jour: 441 mg/l, Invertébrés d'eau douce Daphnia pulex NOEC, 21 jour: 314 mg/l, Invertébrés d'eau douce Daphnia pulex

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** La substance est inorganique.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

**Coefficient de partage** log Pow: -3

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Indéterminé.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Traiter les déchets comme des déchets réglementés. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Général** Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.



## CHLORURE DE SODIUM

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.  
conformément à l'annexe II de  
la convention Marpol 73/78 et  
au recueil IBC

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE** Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.  
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.  
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

### Inventaires

#### **UE (EINECS/ELINCS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

#### **Canada (DSL/NDSL)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.  
DSL

#### **États-Unis (TSCA)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

#### **Australie (AICS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

#### **Japon (ENCS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

## CHLORURE DE SODIUM

### Corée (KECI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

### Chine (IECSC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

### Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

### Nouvelle-Zélande (NZIOC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë  
ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.  
ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.  
CAS: Chemical Abstracts Service.  
DNEL: Dose dérivée sans effet.  
IATA: Association Internationale du Transport Aérien.  
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.  
Kow: Coefficient de partage octanol-eau.  
CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).  
DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .  
PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.  
PNEC: Concentration prédite sans effet.  
REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.  
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.  
vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.  
CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.  
MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.  
cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.  
FBC: Facteur de bioconcentration.  
DBO: Demande biochimique en oxygène.  
CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.  
LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.  
LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.  
NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.  
NOAEL: Dose sans effet nocif observé.  
NOEC: Concentration sans effet observé.  
LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.  
DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.  
LE50: limite d'exposition 50  
hPa: Hektopaskal  
LL50: Lethal Chargement cinquante  
OCDE: Organisation de coopération et de développement économique  
POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau  
Un appareil respiratoire autonome: SCBA  
STP Stations d'épuration  
COV: Composés organiques volatils

## CHLORURE DE SODIUM

<b>Sigles et abréviations utilisés dans la classification</b>	Acute Tox. = Toxicité aiguë Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique
<b>Références littéraires clés et sources de données</b>	Information du fournisseur.
<b>Commentaires sur la révision</b>	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
<b>Date de révision</b>	24/09/2020
<b>Numéro de version</b>	5.001
<b>Remplace la date</b>	07/08/2020
<b>Numéro de FDS</b>	20327
<b>Statut de la FDS</b>	Approuvé.
<b>Signature</b>	Jitendra Panchal